

Recherche@l'IRSST



L'importance de considérer le genre et le sexe en SST

Sujet de colloque et de recherche

« Après avoir entendu les conférenciers d'aujourd'hui, nous ne pouvons que souhaiter que les différences liées au genre et au sexe soient davantage considérées dans les recherches. » C'est en ces termes que le directeur scientifique de l'IRSST, Paul-Émile Boileau, a conclu le colloque annuel de l'Institut, qui avait lieu en novembre 2012, sur le thème de *L'importance de considérer le genre et le sexe en SST*.

Plus encore sur le site Web de la section Recherche à l'IRSST : www.irsst.qc.ca/prevention-au-travail

Aussi...

Les travailleurs immigrants inégaux devant la SST ?

Une préoccupation émergente

Bip, bip, bip ou pschitt, pschitt ?

Quelle technologie rend les alarmes de recul plus sécuritaires ?

Actualités



**Institut de recherche
Robert-Sauvé
en santé et en sécurité
du travail**



»» Il est reconnu que travail et santé sont étroitement liés. Or, la nature du travail et son influence sur la santé peuvent être différentes chez les hommes et les femmes. Quelles sont les différences liées en partie au genre et au sexe en termes de problèmes de SST? Quel est leur rôle en matière de prévention et de retour au travail?

Préciser stratégie et intervention

Ces questions se posent alors que l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes en emploi diminue constamment; il est aujourd'hui inférieur à 10 %. Cependant, les conditions dans lesquelles un travail s'exerce, ses contraintes et ses avantages peuvent varier dans un même secteur selon que l'on soit un homme ou une femme. Même si ni le sexe, ni le genre n'expliquent tout, une recherche menée dans un secteur d'emploi particulier doit évaluer l'importance de ces différences et en tenir compte si cela est pertinent afin d'obtenir des résultats plus spécifiques et donc, des interprétations plus nuancées. Les stratégies d'intervention et les interventions elles-mêmes qui en découleront dans les milieux de travail pourront, dès lors, être mieux ciblées.

*Conférence de John Oliffe, University of British Columbia :
Connecting Gender, Work and Health*

Nuancer

Généralement, les femmes et les hommes travaillent dans des secteurs et des emplois différents et se situent également à des niveaux différents dans la hiérarchie. De plus, même s'ils occupent un emploi identique chez un employeur donné, leur activité de travail peut varier. L'exposition aux risques pour la SST peut donc différer, d'où l'importance de considérer les hommes et les femmes séparément dans les recherches en SST.

Même s'il existe des différences biologiques entre l'homme moyen et la femme moyenne, il ne convient pas de présumer que toutes les femmes sont différentes de tous les hommes. Le

Généralement, les femmes et les hommes travaillent dans des secteurs et des emplois différents et se situent également à des niveaux différents dans la hiérarchie. Même s'ils occupent un emploi identique chez un employeur donné, l'activité de travail peut varier. L'exposition aux risques pour la SST peut donc différer, d'où l'importance de considérer les hommes et les femmes séparément dans les recherches en SST.

degré de différence de taille, de poids, de métabolisme entre un homme et une femme est très variable. Faire des représentations stéréotypées des capacités des hommes et des femmes peut constituer un facteur de risque en SST si, par exemple, on présume qu'on peut exposer un travailleur à un danger parce que les hommes sont "faits forts" ou si, à l'inverse, on présume que les emplois des femmes ne comportent pas de risques parce que "le travail est léger".

Ne pas tenir compte des différences biologiques, par exemple en adaptant les équipements, les postes de travail et les formations aux capacités physiques des hommes et des femmes, peut accroître le risque de lésions professionnelles.

Conférence de Karen Messing, UQAM : Pour une prévention plus efficace : l'importance de tenir compte du genre et du sexe dans le domaine de la SST

>>> Le terme sexe se réfère aux différences biologiques – notamment génétiques, anatomiques et physiologiques – qui existent entre les hommes et les femmes. Le genre se réfère aux rôles définis par la société, soit aux relations, aux comportements, au pouvoir relatif et aux autres traits qu'elle confère aux hommes et aux femmes. Ces aspects expliquent ce que veut dire être une femme ou un homme dans une société donnée.

Lésions : siège, cause et secteur

Les statistiques d'accidents révèlent que la moyenne des durées d'indemnisation est plus longue chez les femmes que chez les hommes lorsqu'elles subissent une lésion, tant chez les travailleurs manuels et non manuels que mixtes. Les hommes, par contre, comptent davantage de lésions indemnisées.

Les caractéristiques mêmes de ces accidents diffèrent chez les hommes et les femmes. Le tableau ci-contre donne un aperçu des cinq premiers sièges de la lésion et du genre d'accident, en spécifiant s'ils sont plus fréquents pour les hommes ou pour les femmes.

Pour ce qui est des secteurs d'emploi où les lésions surviennent, le tableau ci-dessous présente les cinq groupes cibles retenus en raison de leur taux de fréquence et de gravité le plus élevé pour les hommes et pour les femmes, et qui compaient plus de 500 travailleurs équivalents à temps complet.

(Il s'agit d'une estimation du nombre de travailleurs en équivalent temps complet effectuée à partir des heures travaillées au cours d'une année.)

Conférence de Patrice Duguay, IRSST : Portrait des lésions professionnelles au Québec selon le genre.

Siège de la lésion		Genre d'accident	
Dos	F	Chute au même niveau, glisser, trébucher sans tomber	F
Main et doigt	H	Efforts excessifs autres qu'en soulevant	F
Épaule	F	Être frappé par	H
Genou	H	Effort excessif en soulevant	F
Sièges multiples	F	Réactions du corps en bougeant ou en tenant une posture	F

Industries, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

Hommes	Catégorie professionnelle	Femmes	Catégorie professionnelle
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	Manuelle	Administrations publiques locales, municipales et régionales	Manuelle
Services de gestion des déchets et d'assainissement	Manuelle	Intermédiation financière et activités connexes; valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes; fonds et autres instruments financiers; gestion de sociétés et d'entreprises	Mixte
Extraction minière (sauf l'extraction de pétrole et de gaz)	Manuelle	Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	Manuelle
Entrepreneurs spécialisés – construction; télécommunications	Manuelle	Fabrication d'aliments; de boissons et de produits du tabac	Manuelle
Grossistes-distributeurs de produits pétroliers	Manuelle	Fabrication de produits en bois; de meubles et de produits connexes	Manuelle

Du côté des métiers non traditionnels

Certains chercheurs commencent à s'intéresser aux différences d'exposition des femmes et des hommes dans des conditions de travail similaires. Quand ils observent un groupe de travailleurs, ils étudient maintenant le métabolisme des substances chimiques, en tenant compte de la génétique, de la physiologie, des systèmes hormonal et reproductif ainsi que de la prise de médicaments, dont la contraception orale.

Dans une grande entreprise du secteur automobile, la conférencière a étudié les conditions historiques d'exposition en relation avec l'apparition de cancers. L'exposition moyenne des hommes et des femmes occupant un poste comportant des tâches similaires n'est pas forcément différente. Cependant, certains facteurs liés au genre et au sexe doivent être pris en considération quand on l'évalue. C'est le cas du retrait de

l'exposition pendant un congé de maternité ou encore de l'effet protecteur des contraceptifs oraux sur les cancers ovariens, par exemple.

L'évaluation des risques professionnels doit tenir compte des différences entre les sexes en ce qui a trait à la taille physique, aux rythmes respiratoire et cardiaque, au pourcentage de graisse corporelle et aux changements hormonaux, notamment. Ces facteurs peuvent générer des doses d'expositions internes différentes qui influent sur le niveau de risque : ils sont trop peu souvent pris en compte dans les méthodes d'évaluation actuelles et devront faire l'objet d'une attention particulière dans les études futures.

Conférence de Melissa Friesen, National Institutes of Health : Gender differences in occupational exposures : women are not only small men



Photo: iStock

L'évaluation des risques professionnels doit notamment tenir compte des différences entre les sexes en ce qui a trait à la taille physique, aux rythmes respiratoire et cardiaque, au pourcentage de graisse corporelle et aux changements hormonaux.

Conditions de travail et d'emploi

Depuis les 35 dernières années, la main-d'œuvre féminine a vu ses effectifs doubler contribuant ainsi à réduire l'écart existant avec les travailleurs masculins (graphique). Ce rattrapage, en ce qui a trait au taux d'emploi, s'observe également à des degrés divers pour tous les groupes d'âge. Toutefois, lorsqu'on s'intéresse aux caractéristiques de l'emploi, aux conditions et à l'environnement de travail on remarque qu'il existe des différences selon le genre à plusieurs égards. En effet, des disparités entre les hommes et les femmes s'observent notamment au niveau des horaires de travail, de la précarité contractuelle, de l'exposition à certaines contraintes physiques dans les milieux de travail et à certaines situations de travail exigeantes. Ces résultats montrent toute l'importance de considérer le genre dans les études sur le travail.

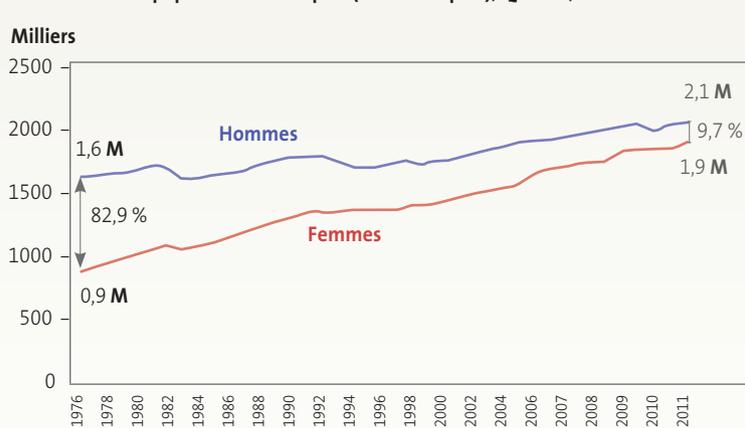
Conférence de Pascale Prud'homme, IRSST : *Conditions de travail et d'emploi selon le genre au Québec*

Incapacité et retour au travail

Il existe peu d'études sur l'incapacité au travail selon le genre et peu d'entre elles ont utilisé une stratégie d'analyse sensible au genre. On sait cependant qu'hommes et femmes perçoivent différemment leur incapacité. Celle-ci a d'ailleurs des caractéristiques particulières selon le genre. Les hommes sont absents moins longtemps que les femmes de leur emploi pour incapacité. Cependant ils ont davantage de rechutes. Pendant cinq ans, la chercheuse a suivi une cohorte de 455 personnes absentes de leur emploi pour incapacité durant une longue période, jusqu'à leur retour en emploi. Ses conclusions indiquent que les déterminants qui influencent la durée d'incapacité au travail peuvent différer et agir de façon différente selon que l'on soit un homme ou une femme.

Conférence de Valérie Lederer, Université de Montréal : *Prise en compte du genre dans l'analyse des déterminants de l'incapacité prolongée au travail : un exemple et les leçons tirées*

Évolution de la population en emploi (15 ans ou plus), Québec, 1976 à 2011



Manutention au féminin

Les femmes qui exercent le métier de manutentionnaire sont de plus en plus nombreuses et des chercheurs en SST commencent à s'y intéresser. Quoique le nombre de manutentionnaires féminins soit beaucoup moins élevé dans certains secteurs d'activité comme le transport et la machinerie, ailleurs, elles constituent souvent près de la moitié de la main-d'œuvre qui devra faire du travail de manutention occasionnelle. C'est le cas dans l'alimentation et les services.

Conférence d'André Plamondon, IRSST : *Façons de faire en manutention : différences hommes – femmes*
 Lire l'article *Manutention au féminin – Point de vue biomécanique et ergonomique*, à la page 21. ◀◀

MARJOLAINE THIBEAULT

Pour en savoir plus

Pour voir les vidéos des conférenciers : www.irsst.qc.ca/-irsst-tv.html